

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 21 juillet à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 12 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Cécile LAPEYRE, Amélie MARRIQ, Jacqueline PUGET, Jean-Louis SERRES

Absents excusés/pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

**Objet : Prise d'acte de l'élection des représentants au Conseil
Communautaire**

Considérant les démissions survenues au sein du conseil municipal,
Considérant les élections complémentaires du 03 juillet 2022 au cours desquelles 9 conseillers municipaux ont été élus,

Considérant que pour les communes de moins de 1000 habitants siègent au sein du conseil communautaire le maire et les adjoints dans l'ordre du tableau,

Considérant que la commune est représentée par 3 conseillers.

Considérant que le 2^{ème} adjoint, Jean LAPEYRE et le 3^{ème} adjoint, Jacqueline PUGET, renoncent à leur siège au sein du conseil communautaire,

Considérant l'ordre du tableau,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **PREND ACTE** que les 3 représentants de la commune du Dévoluy au sein du conseil communautaire sont :

- Le Maire : Marie-Paule ROGOU
- Le 1^{er} adjoint au maire : Alexandra BUTEL
- Le 4^{ème} adjoint au maire : Alain LAURENS

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M. P. Rogou
Marie-Paule ROGOU



Transmis et reçu en Préfecture le : 04.08.2022
Publié le : 04.08.2022
Affiché le : 04.08.2022